**Motion déposée au CA du lycée Gambetta – Carnot d’Arras,**

**par la liste Snes – FSU, concernant la préparation de la rentrée 2019**

Les représentants du CA s’inquiètent des conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2019. Notre DGH est insuffisante et la part complémentaire prend une place prépondérante : ce n’est pas notre vision de l’éducation. Nous allons devoir faire des choix locaux car l’Education perd chaque année un peu plus de ce qu’elle a encore de national. La réforme des lycées généraux, technologiques et professionnels est un recul historique à cet égard, notamment car elle aggrave la concurrence entre lycées, entre matières, et potentiellement entre collègues. Les langues anciennes, les sections européennes et autres options doivent retrouver leur place par de vraies heures fléchées et les filières des séries générales être rétablies afin d’éviter le désarroi des élèves, de leurs familles, et même de leurs enseignants face au « choix » de spécialité conditionnant leur scolarité au lycée mais aussi leur avenir d’étudiants dans le supérieur.

La réforme du lycée se met en place avec des moyens financiers et humains en baisse (suppression de 2 670 postes dans le secondaire pour la rentrée prochaine) alors que les effectifs attendus seront en progression. Elle s’accompagnera également d’une charge de travail supplémentaire pour les enseignants. Cette réforme impactera notre lycée avec la suppression de 63 heures par rapport à la dotation de 2018 soit environ 32 heures équivalents temps pleins.

Les représentants au CA demandent au rectorat une dotation augmentée pour retrouver au moins le niveau de l’an dernier et pour limiter la casse du service public d’éducation que le lycée doit à ses élèves. Nous contestons la logique comptable qui consiste à ne prévoir que treize secondes à 35 élèves dans notre établissement alors que nous savons pertinemment que nous aurons des affectations supplémentaires. Nous devons choisir entre des classes à 38 ou une quatorzième seconde sur moyens propres, choix qui nous prive de dédoublements dans beaucoup de disciplines.

Nous tenons aussi à rappeler solennellement ici que nous sommes sidérés par le décalage entre la communication du Ministère et les réalités du terrain. Comment construire « l’école de la confiance » alors que cette réforme du lycée s’est faite à marche forcée ? Comment construire « l’école de la confiance » alors que les programmes publiés cette semaine ont été rejetés de manière quasi unanime par le CSE et que la pseudo-consultation en ligne n’a abouti à aucun changement, alors qu’une large majorité des enseignants, par le biais de leurs organisations disciplinaires, a souligné leur caractère rétrograde et le décalage entre les ambitions affirmées et le volume horaire alloué ? Comment construire « l’école de la confiance » alors que la seule piste de revalorisation salariale qui est offerte aux enseignants est l’augmentation des heures supplémentaires alors que dans le même temps, leur charge de travail va encore s’accroître du fait de la multiplication des réunions de coordination en vue de la mise en place du contrôle continu, de la multiplication du nombre de copies à corriger et du nombre d’élèves en responsabilité du fait de la diminution des volumes horaires par classe et de la suppression des dédoublements, du fait de l’accroissement des missions attribuées aux professeurs principaux dans la gestion de l’orientation des élèves tant en seconde qu’en terminale etc. ? Quant à l’affirmation que les enseignants soutiendraient cette réforme sous prétexte qu’ils ne font pas grève, elle relève quasiment de la provocation. Si nombre de nos collègues ne font pas grève, c’est parce qu’ils sont las de perdre des journées de salaire face des interlocuteurs qui n’ont aucune considération pour le dialogue social.

Soucieux de la réussite de nos élèves et attachés viscéralement à notre mission de service public, nous nous abstiendrons de voter cette DGH. Voter « pour » consisterait à accepter des choix qui nous paraissent inquiétants, voire funestes. Voter « contre » reviendrait à nous obliger à nous réunir une seconde fois alors que nous avons le sentiment qu’aucun dialogue et qu’aucune marge de négociation n’est possible tant les logiques comptables et la logique du terrain semblent incompatibles. Si nous nous abstenons, c’est aussi parce que nous ne pouvons pas nous opposer à un TRMD qui s’est déroulé dans un climat de dialogue constructif tant au sein du conseil pédagogique que de la commission permanente.

Pour conclure, nous tenons enfin à souligner que nous avons une pensée particulière pour tous nos collègues d’établissements encore bien moins dotés que le nôtre qui vont perdre leur poste du fait de cette réforme et que nous sommes entièrement solidaires des luttes qu’ils mènent ou qu’ils mèneront.

Et nous tenons bien évidemment à ce que cette motion figure dans le PV de la séance afin que le Rectorat, et, peut-on rêver, le Ministère, prenne bien conscience de l’état d’exaspération de ses personnels qui contribuent quotidiennement à l’exercice de la mission de service public d’éducation et qui tentent de croire encore au sens de leur métier.